

PARIS,
LE 07 MARS 2025

CONTACT
Benjamin Dagot
Directeur de cabinet
benjamin.dagot@hceres.fr

CORALIE CHEVALLIER EST NOMMÉE PRÉSIDENTE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Sur cette photo au centre, Coralie Chevallier, Présidente du Hcéres, à gauche, Camille Jannic, Secrétaire Générale par intérim, à droite, Benjamin Dagot, Directeur de cabinet.



Par décret du Président de la République publié le 4 mars 2025, Coralie Chevallier est nommée présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Elle succède à Stéphane Le Boulter, qui assurait l'intérim depuis un an et demi, après le départ de Thierry Coulhon pour l'Institut polytechnique de Paris (IP Paris) en septembre 2023.

Titulaire d'un doctorat en sciences cognitives de l'université Lyon-II (2009) et d'une HDR de l'ENS-PSL (2014), Coralie Chevallier est directrice de recherche Inserm au département d'études cognitives de l'École normale supérieure - PSL. Elle prend ses fonctions après avoir été membre du conseil scientifique de l'Institut National du Service Public (INSP), vice-présidente formation de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) et membre du Directoire de l'Institut Curie. La nomination de Coralie Chevallier est accompagnée de l'installation d'un Collège dans la configuration prévue dans l'article L114-3-3 – du Code de la recherche. Camille Jannic, Secrétaire générale adjointe du Hcéres depuis 2022 devient Secrétaire générale par intérim. Benjamin Dagot, Responsable des Affaires européennes depuis mars 2023 devient Directeur de cabinet de Coralie Chevallier.

Lors des auditions devant la représentation nationale, Coralie Chevallier a exposé son projet pour le Hcéres, mettant l'accent sur :

- La simplification et la personnalisation de l'évaluation;
- Le renforcement de l'intégrité scientifique, de la science ouverte et de la place de la science dans la société ;
- L'évaluation de l'enseignement supérieur privé ;
- La contribution à la dynamique de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- L'optimisation des calendriers d'évaluation pour une plus grande pertinence de l'évaluation.